



LANDES ET MARES DE SEZANNE ET DE VINDEY

Département : Marne
Commune(s) : Sézanne
Vindey

Surface : 97 ha
DOCOB : Validation en COPIL le 28/11/2007
Arrêté d'approbation du 04/03/2008

Animateur(s)
actuel(s) : CENCA (période 2016/2019)

Autre(s) statut(s) du site :

- ☒ ZNIEFF I – 210000719 – 210000720
- ☐ ZNIEFF II
- ☐ ZICO
- ☒ NAT.2000 – FR2100268
- ☐ APPB

Description générale du site

Le site Natura 2000 « Landes et mares de Sézanne et de Vindey » se situe sur le plateau boisé en limite de la Côte d'Ile de France dont le versant est recouvert par le vignoble de Champagne. Ces landes constituent l'un des derniers témoins de pâturage du plateau de la Brie Champenoise. Elles sont parsemées de nombreuses mares, environ 300, temporaires ou permanentes, qui ont été creusées par l'Homme pour l'exploitation d'argile et de limon. Ces matériaux étaient utilisés dans la construction des habitations, la fabrication de tuiles, et l'amendement des vignes.

Cet ensemble forme une mosaïque de milieux d'un très grand intérêt floristique et faunistique.



Mare à Sézanne suite à des travaux d'entretien
(abattage de ligneux)

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les landes de Sézanne et Vindey sont d'affinités continentales. Ces formations végétales correspondent à des landes sub-atlantiques à Callune et Genêt, alliance du *Calluno-Genistion*. Celles-ci sont accompagnées de prairies à Molinie, de chênaies-charmaies neutrophiles,

de pinèdes claires à Pins sylvestres et de formations à Genévriers communs.

Les mares abritent quant à elles une végétation aquatique tout à fait remarquable. On y dénombre de nombreuses espèces végétales et animales, rares et protégées.

Flore

Certaines espèces rares ou menacées dans la région comme la **Pilulaire** (*Pilularia globulifera*) ou le **Scirpe à nombreuses tiges** (*Eleocharis multicaulis*) sont présentes au sein des mares. A noter également la présence du **Sainfoin d'Espagne** (*Galega officinalis*), espèce exotique envahissante, représentant une menace pour la biodiversité du site à Sézanne et Vindey.

Faune

La faune y est ici très diversifiée: **avifaune** (Pic noir,...), **mammifères** (Grand Murin, Chat forestier ...), **insectes**, **amphibiens** (Triton crêté, Grenouille agile...) **et reptiles**. Bien que la Succise des prés soit présente, aucun Damier de la Succise n'a été observé.

Activités sur le site

Le périmètre Natura 2000 inclut plusieurs parcelles forestières comme le Bois Guillaume (propriété du Conseil Départemental de la Marne) et la forêt communale de Sézanne. Ces boisements sont gérés par l'ONF qui a rédigé des aménagements forestiers compatibles avec les objectifs Natura 2000. La chasse à tir, en battue est également pratiquée sur le site par les associations communales de Sézanne et Vindey.

Une convention tripartite liant la commune de Sézanne, l'ONF et le CENCA signée le 18/06/1998 autorise le Conservatoire à mener des opérations de gestion sur les

« pâtis de Sézanne » (14 ha). De même, une convention similaire signée le 23/12/2008 par la commune de Vindey et le CENCA permet au Conservatoire d'intervenir sur les « pâtis de Vindey » (9 ha). Ces conventions ont permis d'engager des travaux de restauration et d'entretien sur le site Natura 2000.

En 2016, un sentier pédagogique a aussi été aménagé permettant ainsi de faire découvrir aux promeneurs des milieux naturels fragiles à préserver.

Principaux objectifs du DOCOB

- Maintenir et favoriser les habitats et les espèces de la Directive « Habitats »
- Améliorer les connaissances sur les habitats, les espèces et la gestion du site
- Intégrer la conservation du site dans le contexte local
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du DOCOB.

Actions engagées

Les actions des précédentes phases d'animation 2009-2011 et 2013-2015 se sont focalisées sur la réalisation

d'opérations de gestion sur les landes et mares de Sézanne et Vindey (restauration et entretien des clairières à Callune et des réseaux de mares par abattage et débroussaillage de pins et rejets ligneux), la mise en œuvre de suivis scientifiques (amphibiens, avifaune, insectes, état de conservation des habitats) et d'actions de sensibilisation auprès des locaux et des scolaires.

Outils contractualisables déjà engagés

- | | |
|---|-------------------------|
| ☐ MAEC | Site non concerné |
| ☒ Contrat N2000 | 2 réalisés |
| | 1 en cours de procédure |
| ☐ Charte N2000 | |

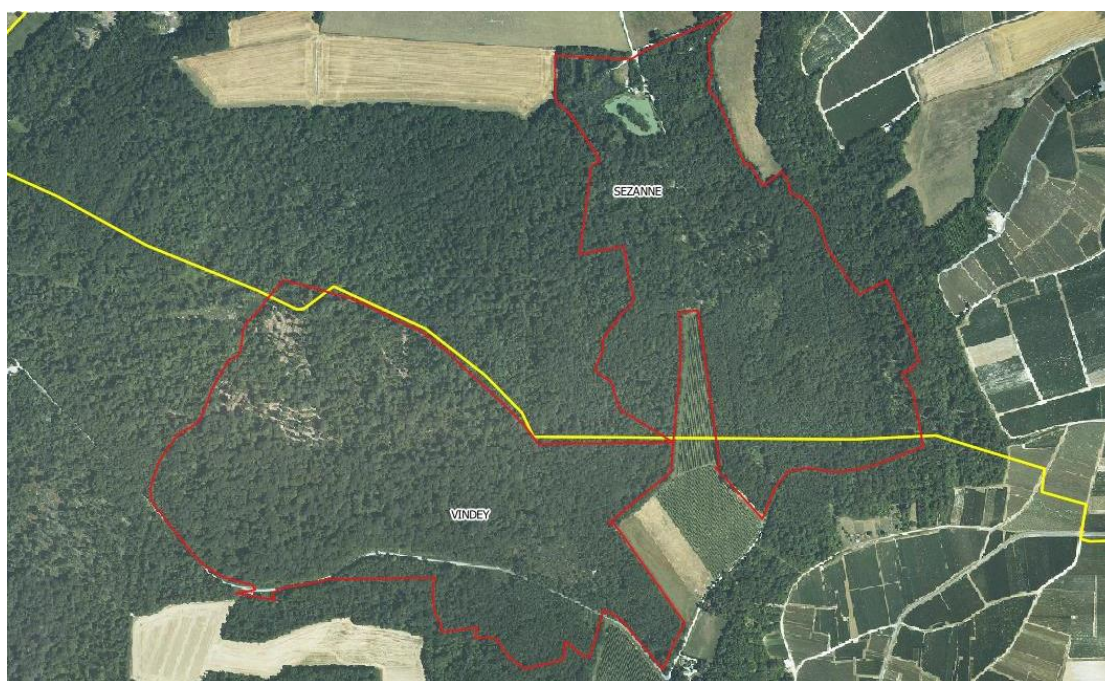
Perspectives

L'animation de 2016-2019 s'est focalisée sur :

- la mise en place de travaux de restauration et d'entretien des landes et mares dans la continuité des premiers contrats Natura 2000
- la sensibilisation des locaux à la préservation du site.

Ces actions seront à poursuivre dans la prochaine phase d'animation.

Carte du périmètre du site



Rappel chronologique de la démarche Natura 2000

